

Diplôme visé	BPJEPS animateur Social (promotion 2023-2025)
Inscriptions	<p>Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec le dossier d'inscription papier, à télécharger sur notre site internet (www.eseis-afri.eu), onglet 'ADMISSION / S'INSCRIRE'. • Inscription en ligne, sur notre site internet (www.eseis-afri.eu) via le portail de préinscription, onglet 'ADMISSION / S'INSCRIRE'. <p>Jusqu'au 24 mai 2023 (1^{ère} session) ou 24 août 2023 (2^{ème} session).</p>
Lieu de formation	Site de SCHILTIGHEIM : 12 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM
Contacts à l'ESEIS	<p>Claudine SUTTER, Responsable Pédagogique claudine.sutter@eseis-afri.eu – 03.88.18.25.64</p> <p>Jamila BOUNIF, Assistante Pédagogique jamila.bounif@eseis-afri.eu – 03.88.18.61.35</p>
Portes Ouvertes 2023	<p>Dans nos locaux (en présentiel) : Site de MULHOUSE (7 rue Daniel Schoen) : 4 février 2023 de 9h30 à 13h Site de STRASBOURG (3 rue Sédillot) : 4 mars 2023 de 9h à 16h</p>
Réunions d'information collective	<p>A distance (en visio) : Lundi 13 février 2023 à 14h ; Jeudi 13 avril 2023 à 10h</p> <p>Informations et inscriptions sur notre site www.eseis-afri.eu/fenetres-ouvertes/</p>
Epreuve d'admission	<p>(Après acceptation du dossier)</p> <p>1^{ère} session : Oral 13 juin 2023 2^{ème} session : Oral 12 septembre 2023</p>
Date de début de formation	13 novembre 2023
Horaires de la formation	9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Date de fin de formation	<p>Fin mars 2025 (date prévisionnelle) <i>/ fin avril 2025 avec l'épreuve de rattrapage UC1-UC2 comprise</i></p>
Public ciblé	<p>CDD ou CDI ; Contrats en alternance (apprentissage ; professionnalisation) ; Dispositif pro-a (ancien période de professionnalisation) ; CPF de transition (voir si co-financement) ; Plan de formation ; FIFE (Fond d'Intervention pour la Formation et l'Emploi) ; Financement personnel ; ...</p>
Modalités d'organisation	<p>La formation est organisée selon un principe d'alternance.</p> <p>Durée de la formation : Formation théorique : 784,5 heures / 790,5 heures pour les apprentis <i>Formation CC de direction d'un ACM possible : 70 heures en sus</i> Formation pratique : 800 heures à minima</p> <p><i>Durée variable selon le profil/les équivalences/etc. : nous contacter</i></p>